Vos questions / nos réponses

8 jours apres,vous m´avez pas encore répondu...?

Par Profil supprimé Postée le 21/03/2012 21:36

> Le 13 mars,ma question était de connaitre ce qu´y m´arriverait si j´arrete mes 8 bières du soir (depuis 3 ans)du jour au lendemain;peut-etre m´avez-vous "zappé",mais quand meme,on va pas sur votre site pour rien,c´est bien qu´on a besoin de votre aide,qu´on vous fait confiance;on peut meme pas compter sur vous?!?!Svp,revoyez mon mail du 13/03,et si possible,me donner votre avis sur ça;merci,et à bientot,j´espère.

Mise en ligne le 22/03/2012

Bonjour,

Notre réponse vous a été donnée et mise en ligne le 15 mars 2012. Nous vous présentons nos excuses si pour une raison technique vous n'avez pas pu la consulter.

Voici la réponse qui vous avait été faite:

Bonjour,

A travers vos questions, vous vous intéressez à votre consommation d’alcool, avec l’idée d’arrêter, ce qui nous semble être une étape majeure.

Il nous est impossible de vous dire, quelque soit la manière dont vous procédez, si vous allez ressentir des symptômes de manque ou non. Cela varie d’une personne à l’autre, de l’état de dépendance etc. Peut-être êtes-vous préoccupée par les conditions dans lesquelles votre diminution ou votre arrêt d’alcool vont se déroulées, ce qui est parfaitement légitime.

Les syndromes liés au sevrage sont variés, peuvent apparaître rapidement ou se développer jusqu'au dixième jour. Ils peuvent prendre la forme d'anxiété, d'agitation, d'irritabilité, d'insomnie, de cauchemars…Sur le plan physique, des sueurs, des tremblements, une accélération du rythme cardiaque, des nausées ou des vomissements peuvent apparaître. Les troubles peuvent aussi s'intensifier jusqu'à un état confusionnel ou un risque de délirium tremens…

Il est donc préférable d'avoir un suivi médical afin de vous garantir un sevrage ou une diminution dans les meilleures conditions. Si vous ressentez l'un de ces signes, n'hésitez pas à faire appel aux professionnels (médecin traitant, SAMU ou centre de soins spécialisés) qui pourront vous prescrire, en fonction de ce que vous présentez, un traitement adapté. Sachez qu'il existe donc des centres de soins spécialisés en addictologie qui peuvent vous permettre de rencontrer médecin, psychologue, travailleur social, dans un contexte d'anonymat et de gratuité. Nous vous transmettons les adresses de deux structures proches de chez vous.

Vous pouvez également nous appeler de manière ponctuelle au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, de 8h à 2h, 7j/7) afin d'échanger d'avantage sur vos envies, vos besoins, vos attentes…

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :